

Nous contacter pour de plus amples informations



Association Interrégionale OUEST :

04. La Moignerie, 35120 LA BOUSSAC

☎ 02 99 80 08 87 - ☎ 08 72 33 08 86 - ☎ 06 75 48 20 64
-au prix d'une communication locale-

Mail : aïsec.synergies-ouest@laposte.net

Fiche intervention n° 3 - action éducative - année 2007

**EVÈNEMENTIEL
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
LIEN SOCIAL ET PARTICIPATION,
VIE ASSOCIATIVE LOCALE.**



Projets initialement déposés dans le cadre de Leader +
(GAL des Terres Malouines et autres en fonction des territoires identifiés)



Copyright :: All Rights Reserved
Registered :: Thu Nov 25 10:05:30 UTC 2010
MCN :: CDEV-6QYX1-5P

Il s'agit de développer les bonnes pratiques en matière de développement durable. Le "concours" (*l'évènementiel*), n'est qu'un prétexte pour travailler la sensibilisation à l'écocitoyenneté, la dynamisation & l'accompagnement associatif, la vie locale & participation.

<p>Quoi ? Principale réalisation</p>	<p>Journée du développement durable, - concours de photographies - Grand jeu de découverte « type jeu de l'Oie », intégrant une opération de nettoyage de l'environnement.</p>
<p>Quand ? planification</p>	<p>A partir de janvier (<i>constitution du comité de pilotage</i>), Mois d'avril (<i>concours photos</i>) Mois de mai ou juin (<i>jeu</i>), en fonction des dates de la semaine nationale du développement durable. Bilan fin juin.</p>
<p>Qui ? pilotage</p>	<p>Un pilote AISEC-Synergies, animateur d'un comité de pilotage du projet cantonal (<i>1/3 élus intercommunaux - 1/3 élus associatifs - 1/3 personnes qualifiées</i>)</p>
<p>Pourquoi ? Objectifs, Fondements & perspectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les citoyens aux notions de développement durable et d'éco citoyenneté, par une action concrète, - développer la participation à la vie cantonale, des citoyens d'une part, des associations d'autre part, - renforcer le lien social et les solidarités cantonales, - développer la vie associative cantonale (<i>actions communes, recueil des besoins, mutualisation des moyens - des fédérations cantonales, GIE, ou comité inter associatif, pourraient être créés, le cas échéant</i>).
<p>Comment ? Méthodologie</p>	<p>Le Pilote AISEC-Synergies lancera auprès des associations cantonales un appel à la participation et constituera sur cette base le comité de pilotage. Le comité de pilotage organisera l'évènement à l'aide de l'outil méthodologique de conduite de projet AISEC.</p>
<p>Combien ? Quels coûts ?</p>	<p>L'intervention du pilote AISEC-Synergies correspond à 4 demi-journées par mois sur cinq mois, soit 10 jours d'intervention sur la base de 1000€ HT/J. Il convient d'ajouter les coûts induits (<i>salles pour les réunions, duplication des documents, dotations du concours</i>)</p>
<p>Où ? Territoires concernés</p>	<p>Cantons ruraux (<i>Les communes rurales s'avérant des territoires trop réduits pour développer une coopération associative et/ou une réelle politique de soutien aux associations</i>).</p>